

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

Critères	Sous-critères	Description	Pondération
Valeur ajoutée (10 points) La proposition doit démontrer que de la valeur a été ajoutée, et qu'elle répond à un besoin de l'heure	Alignement sur les priorités gouvernementales	La proposition répond à une orientation stratégique, à un enjeu prioritaire ou à une politique publique existante, notamment en termes d'efficacité de l'État	5
Valeur ajoutée La proposition doit démontrer que de la valeur a été ajoutée, et qu'elle répond à un besoin de l'heure	Valeur ajoutée / gain / impact mesurable pour les citoyens, les employés ou l'organisation	Générer des bénéfices pour l'État, soit des économies ou des gains d'efficacité.	5
Innovation et créativité (10 points) La proposition doit démontrer qu'elle se distingue	Caractère novateur	La solution se démarque par son originalité, sa nouveauté, sa durabilité (non-désuétude) ou son volet numérique. Il peut s'agir d'une nouvelle combinaison d'idées existantes.	5
Innovation et créativité La proposition doit démontrer qu'elle se distingue	Approche collaborative et ouverte	L'initiative favorise le partage des ressources, de l'expertise et des actifs entre les organisations pour maximiser les bénéfices à l'échelle gouvernementale.	5
Réplicabilité et diffusion (10 points)	Potentiel de réplcation dans les autres organisations	Le projet est facilement adaptable et réplcable par les autres organisations.	5
Réplicabilité et diffusion	Format de diffusion innovant	Prise en charge de la diffusion par l'organisation qui présente, format de diffusion qui fait vivre aux participants les démarches innovantes, ou tout autre format innovant.	5

Remarque sur la notoriété:

Si la proposition a déjà reçu une reconnaissance ou un prix, elle sera automatiquement sélectionnée dans une catégorie spéciale.